



## 2026 Rapport de Clément Beaune sur le Grand Paris : déclaration de la Présidente du Grand-Orly Seine Bièvre

**À un an de l'élection présidentielle, certains ressortent des dossiers sensibles pour occuper l'espace médiatique. Mais, sur le Grand Paris, j'ai rarement lu une prise de position aussi peu étayée, aussi approximative et, surtout, aussi déconnectée des réalités du terrain.**

Oui, une réforme institutionnelle est nécessaire. Oui, le statut actuel du Grand Paris est insatisfaisant. Mais non, la réponse ne peut être une recentralisation déguisée et encore moins un grand effacement des collectivités existantes.

**Voilà plus de dix ans qu'une telle réforme est annoncée sans jamais aboutir, au point de devenir une véritable arlésienne.** C'est précisément pour sortir de cette impasse que j'ai co-signé, avec d'autres élu-es, une tribune, publiée le 17 mai dernier, dans L'Humanité, intitulée « Transformons la Métropole du Grand Paris ».

**Nous y proposons de transformer la Métropole du Grand Paris en un syndicat mixte de coopération centré sur des compétences stratégiques comme l'air et l'eau.**

Cette proposition a un objectif simple : mettre autour de la table les communes, les départements, la région et les grands syndicats techniques, afin de construire une gouvernance métropolitaine utile, stable et enfin débarrassée des logiques de rivalité institutionnelle.

Il ne s'agit pas de tout fusionner dans une grande entité administrative abstraite, mais de créer un espace de coopération capable de traiter les enjeux concrets pour les habitant-es.

Or, ce que propose Clément Beaune va exactement dans le sens inverse : la suppression des communes, des départements, des établissements publics territoriaux (EPT) et de la Métropole du Grand Paris, remplacés par une Ville du Grand Paris divisée en 40 districts.

**En fait de « simplification », c'est surtout à une disparition d'échelons de proximité essentiels, sans garantie d'une meilleure efficacité de l'action publique, que l'on assisterait. Et, par là-même, à une remise en cause profonde de l'organisation démocratique locale.**

Le calendrier choisi interroge également. Alors que le Sénat s'apprête à débattre d'un texte sur la simplification des normes applicables aux collectivités territoriales, cette prise de position intervient avant la remise du rapport attendu sur le sujet.

Cette prise de position prématurée risque de refermer le débat plutôt que de l'ouvrir, alors qu'un sujet de cette importance devrait être débattu publiquement, avec les quelques 7,2 millions d'habitant-es concerné-es, leurs élu-es et les agent-es territoriaux.

**Oui, le Grand Paris mérite mieux qu'un slogan institutionnel ou une énième opération de com. Il mérite une réforme construite, partagée et réellement au service des territoires et de leurs habitant-es.**

**Méhadée Bernard**

**Présidente de l'EPT Grand-Orly Seine Bièvre**